

COMMUNIQUE DE PRESSE

La SATT Aquitaine Science Transfert lance un guide exhaustif de la recherche partenariale à destination des chercheurs, utile aussi aux entreprises.

Talence le 5 juin 2023 – À l’instar de ses guides pratiques pour les chercheurs et les entreprises désirant aller vers l’innovation et le transfert de connaissances, la SATT Aquitaine publie son nouveau guide pratique du chercheur vers la recherche partenariale.

La recherche partenariale, appelée aussi collaboration de recherche, permet aux chercheurs académiques et aux entreprises de travailler ensemble à des objectifs communs, dans le but de lever des verrous technologiques ou de créer de nouvelles connaissances et d’innover. Le chercheur apporte son expertise scientifique et ses compétences de recherche académique, tandis que l’entreprise fournit son expérience sectorielle, ses ressources techniques, l’accès à ses données et aux marchés.



La recherche académique a toujours alimenté l’innovation et le progrès au bénéfice de la société. Les enjeux climatiques et environnementaux d’aujourd’hui, les sujets sur la nutrition, la sécurité des populations sont quelques exemples nécessitant la meilleure entente possible entre chercheurs et partenaires industriels, afin d’accélérer le développement des innovations. Comprendre comment chaque acteur fonctionne et est capable d’interagir est essentiel car la recherche publique ne poursuit pas initialement les mêmes objectifs qu’une entreprise, ne va pas à la même vitesse, et n’a pas à relever les mêmes défis économiques ou réglementaires. Ce sont deux mondes culturellement différents avec leurs propres fonctionnements et contraintes. Pourtant, c’est bien cette confrontation à l’interface entre public et privé qui fait progresser la connaissance et la transforme plus vite en innovations utiles à la société.

Pascal Bellenger, directeur des affaires contractuelles partenariats de recherche de la SATT Aquitaine, dont l’équipe a rédigé le guide, insiste sur la nécessité d’un rapport équilibré entre les acteurs des collaborations de recherche : *“Un des rôles essentiels de la SATT est de faciliter le partenariat entre recherche et monde socio-économique dans un rapport gagnant-gagnant, avec pour finalité que la société bénéficie des résultats de ces collaborations. Le guide pratique du chercheur vers la recherche partenariale que la SATT Aquitaine dévoile aujourd’hui, se veut très concret et permet de connaître mieux les règles qui régissent la relation entre chercheurs et entreprises.”*

A travers ce guide, sont abordés en résumé tous les sujets importants de la recherche partenariale : le contrat de collaboration, de transfert de matériel, la thèse CIFRE, le protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques, la préparation à la négociation du contrat et de la Propriété Intellectuelle, le contrat de prestation, etc.

Pour accéder au guide pratique du chercheur vers la recherche partenariale : <https://blog.ast-innovations.com/formulaire-guide-recherche-partenariale-chercheurs>

A propos de la SATT Aquitaine Science Transfert : filiale de Bpifrance et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'Aquitaine, dont l'université de Bordeaux, l'université de Pau et des Pays de l'Adour, le CNRS, Bordeaux INP et INSERM, Aquitaine Science Transfert (la SATT Aquitaine) assure la négociation de la recherche partenariale pour le compte de ses établissements, protège la Propriété Intellectuelle des résultats de recherche et valorise les innovations des chercheurs académiques, en investissant très tôt dans la réalisation de la preuve de concept des inventions et en les transférant vers les entreprises et le monde socio-économique. La SATT Aquitaine porte l'incubateur Chrysa-link pour aider les chercheurs à créer leur start-up deeptech. Avec ses partenaires et établissements, Aquitaine Science Transfert a notamment accompagné, dès le stade de la recherche, les projets Treefrog Therapeutics et Corlieve Therapeutics. Membre du Réseau SATT, la SATT Aquitaine est financée par le programme France 2030, son incubateur est co-financé par la Région Nouvelle Aquitaine.

Contact

SATT Aquitaine Science Transfert

Yann Mondon, Directeur marketing et communication

06 30 51 22 94 - y.mondon@ast-innovations.com